

Ordre du jour

1. Point boulangerie
2. Achat tracteur
3. Etude des devis reçus
4. Questions diverses

Procès verbal du 27 juillet 2022

L'an deux mil vingt et deux, le vingt-sept juillet à vingt heures trente minutes,
Le Conseil municipal de la commune de LES ESSARDS, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur VIDAL Patrick, Maire,
D'après convocations faites le 20 juillet 2022
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Etaient présents : Les Conseillers Municipaux : M. VIDAL Patrick, M. BERTRAND Patrick, M. BOURSIQUOT Nicolas, M. BRAT Jean-François, M. BREIDENBACH Gérard, M. KINDER Alain Mme M. ORGÉ Claude, Mme BROUSSE MONTEIL Aurélie, Mme DUPEUX Josselyne, Mme FELLER Florence, , M. GRADAIVE Michel, M. HILLAIRET Christian, Mme VANNIER Murielle.

Absents : M. KINDER Alain donne son pouvoir à M. HILLAIRET Christian, Mme FELIX Joëlle donne son pouvoir à Mme VANNIER Murielle.

Mme BROUSSE MONTEIL Aurélie a été désignée en qualité de secrétaire.

Approbation du PV du 7 juillet 2022

1- Point boulangerie 30-2022

Dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL PAKARI, l'ordonnance du 12 juillet 2022 prononcée par le juge-commissaire autorise la vente de gré à gré du fonds de commerce pour un montant net vendeur de 15000 €. L'acte de cession doit être établi par Maître GERMAIN Guillaume.

Le fonds sera ensuite cédé à M. BRUCKERT Dylan comme délibéré le 16/06/2022.

De plus, Monsieur le maire propose au Conseil municipal de dissocier la location du logement et le fonds de commerce.

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, accepte à l'unanimité

- De retirer du fonds de commerce la location du logement
- D'établir un inventaire du matériel par un huissier de justice à l'ouverture de la boulangerie
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce dossier

2- Achat tracteur- Proposition d'emprunt 29-2022

Afin de répartir sur plusieurs années la dépense du tracteur agricole JOHN DEERE Modèle 6100M, Monsieur le maire propose un crédit intégré constructeur comme suit :

- 94 800 € TTC pour une durée de 49 mois avec le CRCAM Charente-Maritime Deux Sèvres
 - Taux fixe annuelle de 0.02 %
 - Nombres d'échéances : 5
 - Durée 49 mois
 - Montant des échéance TVA incluse
 - 1^{ère} échéance le 24/09/2022 – 18954.00 €
 - 2^{ème} échéance le 24/09/2023 – 18971.38 €
 - 3^{ème} échéance le 24/09/2024 – 18971.38 €
 - 4^{ème} échéance le 24/09/2025 – 18971.38 €
 - 5^{ème} échéance le 24/09/2026 – 18971.37 €
 - Frais de dossier : 110 €
 - Référence du dossier : 817J2200499

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de crédit intégré à l'achat du tracteur et donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cet emprunt.

3 Etude des devis reçus

Devis du SDEER pour le réglage exceptionnel de l'armoire pour la manifestation du 07/08/2022 soit 122.11 € TTC → Validée à l'unanimité

4 Questions diverses

Néant

La séance est levée à 22h30

Secrétaire de séance



Patrick Vidal

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the name 'Patrick Vidal'.